



FORMATIONS DIPLOMATIQUES



FICHE DE CANDIDATURE

PROTOCOLE ET PRATIQUE DIPLOMATIQUE Session 2012

Photo
d'identité

DONNEES PERSONNELLES

Nom * : _____ Mlle. Mme. M.

Prénom(s) * : _____

Date & lieu de naissance : _____

Nationalité: _____

Situation: Diplomate Etudiant Autre: _____

Fonction: _____ Organisme: _____

Adresse personnelle **: _____

Adresse professionnelle: _____

Tél: _____ Portable: _____ Fax: _____

Courriel: _____

FORMATION SUPERIEURE : *écrivez votre parcours académique en commençant par le plus récent.*

Institution	Option/Spécialité	Diplôme	Année

COMPETENCES LINGUISTIQUES (évaluation de 1 à 5 ; 1 = maîtrise parfaite)

Langue	Lu	Parlé	Ecrit
Français			
Anglais			
Autre : _____			

* Conformément à votre pièce d'identité.

** Indiquez l'adresse à laquelle envoyer tout document ou correspondance vous concernant.

MOTIVATION ET OBJECTIFS PROFESSIONNELS *(vous avez la possibilité de répondre sur papier libre)*

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous récemment suivi un programme de formation ou de développement de compétences professionnelles?

Oui Non Si oui, lequel : _____

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ? *(cochez la ou les case(s) correspondante(s))*

- Site-web de l'ADI Information ADI dans votre institution
 Brochure de l'ADI Via des événements de l'ADI
 Ancien de l'ADI, _____ Presse, citez lequel _____
 Autre moyen, lequel ? _____

CALENDRIER ET TARIFS

Période	Nb d'heures	horaire	Tarif *
5 mars à 25 juin	± 30h	Lundi de 18h à 20h	1990 €
Session intensive	± 30h	à déterminer	1990 €
Formation « à la Carte »	à déterminer en fonction des besoins spécifiques du groupe		

* une somme de 65€ est exigible à titre de frais de dossier

MODE DE PAIEMENT

Virement Chèque Mandat Prise en charge

l'ADI peut accorder une réduction dans le cadre d'une :

- Inscription groupée (à partir de 3 participants d'une même structure et pour la même formation)
- Inscription 'Multi-Formation' (inscription à 2 cursus ou plus)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

- le présent dossier de candidature dûment complété
- un curriculum vitae
- une photo d'identité récente
- une copie de la Carte d'Identité ou du titre de séjour en cours de validité
- un règlement des frais de formation ou l'attestation de prise en charge dûment complétée et signée
- une copie des diplômes et/ou des certificats obtenus

INFORMATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS ET PROCEDURES D'INSCRIPTION

Les candidats aux programmes de formation diplomatique de l'ADI doivent satisfaire les conditions d'admission minimales suivantes:

Niveau requis :

- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures équivalent à la Licence et plus, ou
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine international
- justifier d'une bonne connaissance du français

Critères de sélection :

- le dossier de candidature est soumis à une présélection au sein de l'ADI
- la motivation du candidat et l'intérêt de cette formation pour son parcours sont les seuls critères d'admission

Inscription

Le dossier d'inscription est demander auprès du département Formations ou à télécharger sur le site de l'ADI (www.academiediplomatique.org) et à retourner dûment complété et accompagné des pièces à joindre, par courrier ou par fax à :

**Académie Diplomatique Internationale,
Département Formation,
4bis Avenue Hoche - 75008 Paris
Fax: +33 (0)1 42 12 82 51**

Administration

Dés validation de l'inscription, le candidat(s) sera informé(e) de la suite réservée à son dossier par téléphone ou par courriel.

MODALITES DE PAIEMENT

Règlement des frais: *

Les frais de formation sont à régler en un seul versement ou en deux à trois parts égales aux échéances suivantes :

- un acompte de 30 % des frais de formation est versé au moment de l'inscription.*
- le solde est à régler en un ou deux versements effectués au plus tard avant la fin de la formation.*

Droits d'inscription :

- Pour chaque inscription à une formation, une somme de 65 € est exigible à titre de frais de dossier.
- Ce montant reste définitivement acquis à l'ADI en cas d'inscription annulée par le candidat.

Prise en charge

- En cas de prise en charge totale ou partielle par l'organisme financeur, l'accord de prise en charge doit impérativement parvenir à l'ADI avant le début de la formation. En l'absence de ce document, le candidat devra régler la totalité des frais aux conditions décrites ci-dessus.

Modalité de règlement

Le règlement des frais de formation s'effectue exclusivement par chèque, virement ou mandat, à l'ordre de l'Académie Diplomatique Internationale.

Coordonnées Bancaire de l'Académie Diplomatique Internationale

Banque : BNP PARISBAS	Agence de domiciliation: BNP PARISBAS Paris Opéra (00799)	
Compte : 00010331838	Clé RIB : 60	Bénéficiaire du Compte : Académie Diplomatique Internationale
IBAN : FR76 3000 4007 9900 0103 3183 860	BIC : BNPAFRPPPOP	

CONDITION D'ANNULATION

Annulation de l'inscription

- En cas d'annulation après le début de la formation, aucun remboursement ne peut être effectué.

Report d'inscription

- En cas d'empêchement justifié pour un participant d'assister à la session, un seul report est envisagé, avec l'accord de l'ADI.
- En cas d'empêchement dans le cadre d'une inscription groupée, l'organisme de tutelle peut avec l'accord de l'ADI, lui substituer un autre participant.
- En cas de report d'inscription, les sommes réglées sont déduites des frais d'inscription restant à régler.

Annulation ou report de la formation

L'ADI se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes à sa volonté les y obligent, notamment si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

CONDITION DE PARTICIPATION

- Il est recommandé aux participants d'assister avec régularité et assiduité aux programmes de formation. Une attestation de présence sera délivrée sur demande.
- En cas d'absence ou d'impossibilité d'assister au cours pour une cause imprévue, il est recommandé de prévenir l'ADI avant le début du cours.
- En cas d'absence prolongée pour raison personnelle ou professionnelle, un report d'inscription peut être envisagé à titre exceptionnel et sur présentation d'un document justificatif *

DIPLOME ET ATTESTATION DE PARTICIPATION

- **L'obtention du diplôme de l'ADI**, pour le programme de Protocole, **est soumise** à la présence régulière aux cours et **à la rédaction d'un mémoire à remettre en fin de cycle**.
- L'obtention de l'attestation de participation au cours, en attendant la remise du mémoire, est soumise à la présence régulière aux cours.

CONDITIONS DIVERSES

- L'ADI ne peut être tenue responsable des éventuelles difficultés d'obtention de titre de séjour ou de visa long séjour, demandés sur présentation d'une attestation de préinscription ou d'inscription dans l'une de ses formations.
- Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont à la charge des participants ou de leur organisme de tutelle.
- L'inscription aux programmes de formation de l'ADI ne confère ni ne garantit le statut d'étudiant.

Je soussigné(e), _____ déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués dans mon dossier, et accepte les conditions générales de l'ADI dont j'ai pris connaissance ci-dessus.

Date

(Suivie de la mention lu et approuvé)

Signature